



C(Extr.)/13/1

ORIGINAL : français

DATE : 19 février 1996

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Treizième session extraordinaire
Rome, 18 avril 1996

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Bureau de l'Union

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (le présent document)
3. Examen de la conformité de la législation de l'Équateur avec la Convention UPOV (document C(Extr.)/13/2)
4. Examen de la conformité du projet de loi du Brésil avec la Convention UPOV (document C(Extr.)/13/3)
5. Examen de la conformité de la législation de tout autre État ayant déposé une demande selon l'article 32.3) de l'Acte de 1978 ou l'article 34.3) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
6. Adoption du compte rendu de la session (si possible)
7. Clôture de la session

[Fin du document]

La session se tiendra à l'Istituto Sperimentale per la Patologia Vegetale (via C.G. Bertero 22, Rome (Italie)) le jeudi 18 avril 1996 et s'ouvrira à 14 h 30.